



AVIS

Nouveau coronavirus 2019 nCoV

Date d'entrée en vigueur : 13 mars 2020

À l'heure actuelle, il est nécessaire de prendre des mesures responsables au niveau mondial pour réduire la propagation du nouveau coronavirus 2019 nCoV.

De notre côté, La province du Nouveau-Brunswick a pris la décision de suspendre tous les voyages internationaux non essentiels de son personnel et de ses représentants afin de ne pas exposer un individu, une communauté ou une nation à un risque excessif ou supplémentaire d'infection ou de transmission de ce virus.

À toute personne ayant l'intention d'embarquer sur une visite exploratoire au Nouveau-Brunswick :

Nous vous demandons de ne pas effectuer une visite exploratoire jusqu'à nouvel ordre. Si vos préparatifs de voyage sont déjà faits, nous nous excusons de tout inconvénient. Cette mesure est prise afin de vous protéger et de protéger ceux et celles qui vous entourent.

Nous voulons vous encourager de vous informer des tous derniers avis de [l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#), y compris ceux qui concernent [le voyage international](#).